

Présents

Enseignants :

Mr Anneix

Mr Cordrie

Mr Dulat

Mme Steffanut

Mme Beyou

Administration/direction :

Mme Lagarrigue

Mr Raigneau

Mr Nicolas

Élèves :

Mme Nedjar (départ 18h)

Mme Regnault

CPE :

Mme Hazard

Mme Benamou (invitée)

Département :

Mme Billard (arrivée 18h)

Parents :

Mme Lopéra

Mme Jacquemin

Mme Nobé

Mme Lebon

Mr Le Bras

Mr Le Tiers

Mr Durand

Agent comptable :

Mr Bosser (invité)

Quorum atteint 18 votants

Début 17 :34

Approbation du procès-verbal du 12 février 2026

Remarques : il y est noté « cf liste d'émargement », mais elle n'est pas jointe

Mme Nobé a vraiment apprécié la présentation sur les votes

Voté à l'unanimité

## I Affaires administratives et financières

### 1. Compte financier 2025

Quelques infos générales sont données en amont.

Le compte financier se fait en année civile. Il est analysé par l'agent comptable, qui peut faire ressortir des tendances ou des points de vigilance, ponctuels ou sur plusieurs années.

En règle générale, les finances vont bien, voire trop bien, surtout en comparaison des difficultés au niveau territorial.

Pour rappel, il y a un changement d'outils, désormais OPALE, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour le collège du Rheu, et tous les établissements sont sous OPALE depuis janvier 2026. Cela a pris du temps, car la maîtrise de cet outil est compliquée et change les pratiques, et il a l'avantage de la dématérialisation.

Il y aura deux votes "Arrêt des comptes" et "Arrêt des résultats".

Pour les arrêts des comptes, c'est ceux qui sont ordonnés par l'établissement, donc n'incluent pas les salaires, les travaux, etc... Le gaz et l'électricité sont payés directement par le département, donc ne passent pas par le collège.

Rapport de gestion, cf se référer au document excel donnée en CA.

Pour rappel, au collège, il y a deux réserves, la générale et celle de restauration.

### AP-Activités pédagogiques

On voit les activités qui reprennent après le covid, le théâtre des 3<sup>ème</sup>, facture des installations sportives, ....

### VE-Vie de l'élèves

Dépenses : Rémunérations des AED, projet chorale (2 spectacles au mois de mai, plus spectacle-concert regroupement de chorale, grosse production pro avec des vedettes à Pacé)

En recette les AED, qui sont payés par l'état

Pour les repas, au collège ce sera en fonction du QF, cf point 6 du présent CR.

### ALO- Administration et logistique

En dépenses, eau, contrats divers entretiens, etc... le téléphone, mais dont les coûts diminueront avec le changement d'opérateur 2400 au lieu de 4000, avec une formule sur deux ans

En recettes les loyers, la location salle (quasi exclusivement pour les associations rheusoises), subvention département

#### SRH

Surtout la restauration, moins de dépenses que prévues, car certains achats n'ont pas encore pu se faire mais sont reportés à l'année suivante, et cela explique la différence entre la prévision et le contrat réel.

Attention admissions en non-valeur, qui augmentent cette année. Cela pourra se réduire avec la nouvelle tarification (cf point du 6 du présent CR).

Avec la nouvelle facturation, l'établissement reçoit du département 3 euros par repas, indépendamment de la répartition des tarifs auprès des familles au sein de l'établissement.

Note : Depuis lundi 23 mars, le projet de self participatif est mis en place, celui-ci a pour objectif de développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves. Cela s'est fait grâce à l'investissement du personnel pour qui cela a augmenté la charge de travail, mais les premières impressions après deux jours, sont qu'il y a moins de gâchis, et que les élèves apprécient.

#### Opération capital

Grands achat et sortie d'inventaire (auto-laveuse, découpe laser, brodeuse, défibrillateur)

Investissement pour le fablab environ 10k euros.

- Départ Mme Nejdard 17h50
- Arrivée Mme Billard (conseillère départementale) 18h10

Mr Bosser remercie vraiment le travail qui est fait, de la traçabilité et le travail concernant les biens du collège.

Pour le compte financier 2026, changement de la facturation des repas et cartographie des risques incite à faire un plan d'action.

L'attention est de nouveau attirée sur le fait qu'il y a quelques admissions en non-valeur, qui demande de plus en plus de recouvrements. Créances 2024 : 4964, créances : 2025 8150, soit 50% d'augmentation, ceci est dû à la dégradation des conditions socio-économiques des familles, à la fragilisation du tissu économique et social, avec plus de familles avec peu ou pas d'informations sur les responsables financiers des foyers. Il est rappelé que souvent admettre la créance en non-valeur est souvent moins cher que d'envoyer l'huissier. L'agent comptable nous fait part de son inquiétude par rapport à cette situation, Le Rheu est un des établissements à problème.

En ce qui concerne l'évolution du fonds de roulement, Le Rheu est environ à 127 jours, mais à interpréter avec précaution car on a des stocks, et les créances au contentieux, ce qui donner un chiffre plus réel à 120 jours, ce qui reste au-dessus des préconisations qui sont entre 30 et 90 jours. À noter aussi que dans les fonctionnements, le conseil ne prend pas en compte la rémunération des AED, donc pour le conseil départemental qui prend en compte ces chiffres-là, l'établissement est encore au-dessus du 127 jours. Mais il faut rappeler qu'au Rheu, il manque certains investissements dus à la restauration de l'établissement, qui n'avaient pas encore été faits.

Mme Billard dit quand même que le conseil regarde quand même les cas particuliers, les collèges vont en général bien, et le Rheu va bien, et même si au niveau départemental les ressources diminuent la priorité reste les collèges. En 2026, on va mieux que en 2025.

Mme Billard nous rassure au sujet de ses investissements.

En ce qui concerne l'affectation des résultats

Il est rappelé que les excédents de la restauration restent en restauration et ceux du service général restent en service général

Votes :

Arrêts des comptes financiers 2025

Vote à l'unanimité

Arrêts de l'affectation des résultats

Vote à l'unanimité

Départ d'une représentante des élèves à 18h30.

## 2. Admission en non-valeur

19 créances qui concernent 13 élèves, difficilement recouvrable, 2118, 32 euros

Vote 17 pour (unanimité)

## 3. Sortie d'inventaire

5 biens achetés par l'établissement : variateur de vitesse, encyclopédie 10 vol Larousse, meuble vitrine pour trophées, valise Balidom compact, tourelle d'extraction

Vote 17 pour (unanimité)

## 4. Prélèvements

Sur le fond de réserve du Service Général pour achat de mobilier neuf pour l'une des 5 dernières salles livrées qui n'ont pas été équipées en mobilier neuf (32 places), pour avoir à terme toutes les classes avec du mobilier neuf, et 5 étagères... 7500 €  
Certains enseignants avaient demandé de compléter le mobilier qui était à 30, pour les mettre à 32 mais le département n'a pas accepté. Cela est vraiment juste,

notamment quand il y a des AESH.

Admission en non-valeur, 2200

Vote 17 pour (unanimité)

## 5. Contrats

Changement de nom maintenance appareil/matériel de cuisine, même montant

Vote 17 pour (unanimité)

Contrat AVIPUR lutte contre les nuisibles, qui avait été voté l'année dernière, mais qui a été revalorisée avec une augmentation de 2%, et ils n'ont pas appliqué la formule basée sur les chiffres de l'INSEE, l'agent comptable n'a pas accepté, donc nouveau contrat mais avec

Vote 17 pour (unanimité)

## 6. Future tarification conseil départementale

Nouvelle facturation en fonction du quotient familial, qui n'est plus votée par le CA, car l'assemblée a voté le principe de la tarification solidaire, comme ce qui existe dans les écoles et les lycées. Il y a de plus en plus de familles en grandes difficultés, avec des familles qui ne payent pas, mais aussi des familles qui n'inscrivent pas leur(s) enfant(s) à la cantine pour ne pas avoir à payer.

Tarification avec 12 tranches, pour éviter l'effet clapet. Tarif pivot à 3 euros pour le département afin que les collèges aient suffisamment de recettes, quelle que soit leur population.

L'objectif du département c'est de proposer de plus en plus de produits locaux et bio, avec l'objectif d'atteindre les 100%.

Qualité dans l'assiette et équité dans la tarification.

Maintenant les familles devront s'inscrire à la cantine au département (comme pour le transport), et un système d'aide aux familles sera mise en place par le collège.

Les modalités pratiques ne sont pas encore tout à fait mises en place.

Mme Le Bras pense que les familles qui seront au-dessus de ce qu'elles payent maintenant auront du mal à accepter.

Quelle est la fréquence de la révision de la grille ? -> réponse chaque année pour s'adapter au prix des denrées.

## 7. Questions diverses

- Les parents ont demandé si le bal des 3èmes, oui il aura lieu, l'organisation commence en Mai
- Certains élèves ont fait remonter que le foyer est moins ouvert, oui c'est vrai car plusieurs arrêts maladie, mais cela reste ponctuel, il reste ouvert

tous les mardis et jeudis avec le quai du Rheu. Les autres jours il y a le foyer Zen.

- Marché des photos de classes, pourquoi une boîte au sud de la France et de qualité « moyenne », et pourquoi pas en local

Mr Cordrie (en tant que président de l'ASC) dit qu'il y a eu un arrêt pendant deux ans (une année en interne avec Mr Pommier), et c'est lui a relancé la machine et il s'est informé auprès d'autres établissements du secteur, et le critère qui a été privilégié c'est une récolte d'argent facile, avoir une plateforme avec un suivi, auquel Mr Pommier peut accéder. La boîte est bien bretonne.

Le collège prend une marge très faible, qui est facilement modifiable d'une année à l'autre.

- Mme Hazard montre les affiches pour l'utilisation des casques, suite aux commentaires du CESCE.

Fin 19 :17